

5

ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES

La Caf promeut l'ÉGALITÉ entre les hommes et les femmes



RÉPARTITION H/F

Au sein de la Caf, en 2024,
la part des femmes :

- ▮ employées : 89,3 %
- ▮ cadres : 68,8 %
- ▮ agents de Direction : 100 %

INDEX ÉGALITÉ RÉMUNÉRATION H/F

Pour en finir avec les écarts de salaire injustifiés entre les femmes et les hommes, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel oblige les entreprises à des résultats, avec un outil pour les faire progresser : l'Index de l'égalité Femmes-Hommes.

- ▮ 1^{er} indicateur = **écarts de rémunération**
entre les F et les H sur 40 points
- ▮ 2^e indicateur = **écarts des augmentations**
entre les F et les H sur 20 points
- ▮ 3^e indicateur = **écarts de répartition des promotions**
entre les F et les H sur 15 points
- ▮ 4^e indicateur = **pourcentage de salariées augmentées
après la maternité** sur 15 points
- ▮ 5^e indicateur = **parité entre les F et les H parmi
les 10 plus hautes rémunérations** sur 10 points.

La Caf obtient une note de 66/100



REPÈRE

SCORE DE LA CAF :

IND 1 = 36/40

IND 2 = 5/20

IND 3 = 10/15

IND 4 = 15/15

IND 5 = 0/10